



L'art contemporain du verre

Musée de Sars-Poteries



Longtemps, l'industrie du verre, transmise de génération en génération, demeura un art mystérieux jalousement gardé.

A Sars-Poteries, village situé entre Avesnes-sur-Helpe et Solre-le-Château, les verreries se sont développées à partir du 19^e siècle, employant environ 800 ouvriers jusqu'en 1937.

Aujourd'hui, seule la demeure de l'ancien directeur des verreries subsiste, hébergeant depuis 1967 le Musée-Atelier départemental du Verre, où sont présentées à la fois une collection de verrerie ancienne, une collection unique de « bousillés », objets confectionnés par les ouvriers verriers pendant leur pause, et des œuvres contemporaines.

Le métier de verrier consiste à travailler la pâte de verre pour

fabriquer des objets artistiques (verre, vase, sculptures, flacons...) voire même des œuvres d'art, et passe par 2 étapes : le travail à chaud et le travail à froid.

Après avoir retiré le verre en fusion, il est étiré, façonné, arrondi puis recuit dans un four spécial. Les objets sont ensuite taillés et gravés.

L'art du verre est en train de s'imposer sur la scène de l'art contemporain avec force, créativité et liberté, donnant naissance à une nouvelle génération de verriers.

A Sars-Poteries, l'Université du verre répond, depuis 1986, à toutes les demandes : de l'initiation au perfectionnement, du verre soufflé au fusing, de la pâte de verre au travail à la flamme.

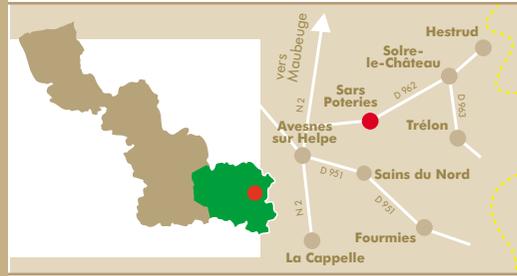
Si cet art fascinant du verre vous tente, si après avoir visité le musée et ses œuvres un souffle de créativité vous envahit, inscrivez-vous vite à un des stages proposés et partagez les expériences d'artistes ainsi que leurs connaissances techniques... Vous verrez, c'est magique !

Musée de Sars-Poteries



à PIED dans le NORD

Avesnois



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Clairfayts : Museexpo (03.27.61.63.56)

Ferrière-la-Grande : Association « Autour du sentier Emeraude » (03.27.64.43.07)

Ferrière-la-Petite : Musée de la Faïence et de la Poterie (03.27.62.79.60).

Felleries : Musée des bois jolis (03.27.59.03.46)

Flaumont-Waudrechies : moulin à eau (03.27.61.16.03 ou 03.27.59.00.64)

Hestrud : café-musée de la Douane et des Frontières (03.27.59.28.48)

Liessies : Conservatoire du patrimoine religieux (03.27.60.66.11)

Parc Départemental du Valljoly / Eppe-Sauvage : Destination nature : station touristique et site de randonnées (03.27.61.83.76).

Parc naturel régional de l'Avesnois : Grange dimière, espace de découverte, Point Environnement Conseil, Vitrine du terroir (03.27.77.51.60), jardin de Sylvie Fontaine (06.75.46.40.79)

Sains-du-Nord : Ecomusée - Maison du Bocage (03.27.59.82.24).

Sars-Poteries : Musée-Atelier départemental du Verre, Moulin à eau (03.27.61.60.01), Ateliers de poterie « La Faïtière » (03.27.59.33.08) et « Leclercq » (03.27.59.31.89).

Solre-le-Château : clocher penché de l'église Saint Pierre, Saint Paul (03.27.59.32.90)

Manifestations annuelles

Liessies : Feu de Saint Jean (3^e semaine de juin) (03.27.57.91.11)

Parc Départemental du Valljoly / Eppe-Sauvage : Feu d'artifices le 15 août, « Joly Jazz », festival de jazz en Avesnois 3^e semaine de juillet, marché nocturne les 3 derniers vendredis de juillet (03.27.61.83.76).

Sains-du-Nord : Fête du Cidre en octobre (03.27.59.82.24).

Sars-Poteries : Invitation à l'atelier en novembre, portes ouvertes au public (03.27.61.61.44)

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59)

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord. Pour réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambres » (0.892.16.18.20)

Renseignements

Office de Tourisme de Sars-Poteries : 03.27.59.35.49

Office de Tourisme du Solrèzès : 03.27.59.32.90

Parc Départemental du Valljoly : 03.27.61.83.76

Parc naturel régional de l'Avesnois : 03.27.77.51.60

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Avesnois



N° 19

Le circuit du verre

Sars-Poteries - Dimont - Lez-Fontaine
(9,5 km - 2 h 30 à 3 h 00)

Patrimoine sans frontière en Val de Sambre, Hainaut Wallon et Fagne de Solre



Dimont

Randonnée Pédestre

Le circuit du verre :

9,5 km

Durée : 2 h 30 à 3 h 00

Départ : Sars-Poteries :
Place de l'église

Balilage jaune

Carte IGN : 2807 Ouest

Epis de faïtage en verre, Sars-Poteries



L'avis du randonneur :

Ce circuit relie deux vallées et emprunte en grande partie la Voie Verte de l'Avesnois, site dédié à la promenade non motorisée, cycliste, piétonne et équestre ; faites preuve de courtoisie vis-à-vis des autres usagers. Les rues de villages partent à la rencontre d'un patrimoine architectural fort, typique de l'Avesnois. Praticable en toute saison.

Une visite du musée départemental du verre s'impose et complètera la découverte des lieux.



Conseil Général
Département du Nord

Rédactrice : Fanny Fouquet - Création : Penes Edition - Lille

Credit Photos : 1 - 2 : P. Cheuva - 3 : P. Cheuva - 4 : E. Waireau.

Le circuit du verre

(9,5 km - 2 h 30 à 3 h 00)

Départ : Sars-Poteries : Place de l'église

1 Dos à l'entrée de l'église, partez à droite sur la rue de l'église. Dirigez-vous à gauche vers le Menhir puis à droite sur la rue Potier. Vous empruntez alors à gauche sur une centaine de mètres l'ancienne voie ferrée, reconverte en chemin de randonnée par le Département du Nord (« Voie Verte de l'Avesnois »).

2 A l'intersection, bifurquez à droite et montez le sentier qui passe devant un oratoire. Vous cheminez alors dans la campagne vallonnée et boisée jusqu'à Dimont, niché dans le creux du vallon.

3 A la route macadamisée, prenez à droite puis de suite à gauche. Descendez la route qui traverse le village aux maisons traditionnelles de pierre bleue et de brique.

4 Après le pont, virez à gauche sur la Voie Verte. Empruntez cette voie dédiée à la promenade pédestre, équestre et cyclo-touristique sur 4 km. Sur votre gauche, vous découvrirez une autre face de Dimont, perché face aux étangs. Vous rencontrez plusieurs intersections, traversez prudemment. Les pâtures succèdent aux champs et bientôt vous apercevez au loin sur la droite le village de Lez-Fontaine et en face le clocher penché de Solre-le-Château.

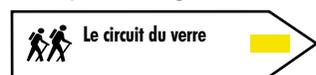
5 Aux premières maisons, quittez la Voie Verte et descendez à droite la petite route qui vous mène au centre du village de Lez-Fontaine. A l'entrée du village, tournez à droite, puis à gauche pour monter la rue du Général De Gaulle jusqu'au théâtre de verdure que vous contournez. *Un petit détour pour visiter l'église est conseillé : vous pourrez admirer sa façade en moellons de pierre, agrémentée d'un portail gothique orné sous forme d'arc en accolade.*

6 Après le théâtre de verdure, engagez à droite sur la rue de Sars-Poteries. Cheminez sur cette petite route jusque Sars-Poteries que vous apercevez au loin.

7 A l'entrée du village, traversez et poursuivez en face sur la rue Pasteur. Longez le cimetière puis prenez à droite la rue Anatole France qui vous ramène au parking de départ. *Vous remarquerez sur ce dernier tronçon que certaines maisons sont coiffées d'épis de faïtage en verre. Ils étaient fabriqués avec d'autres objets par les ouvriers du verre pendant leur temps de pause. Ils les appelaient « les bousillés ». Cette tradition est reprise de nos jours à l'initiative du Musée-Atelier du Verre.*

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 300 600 m

1

2

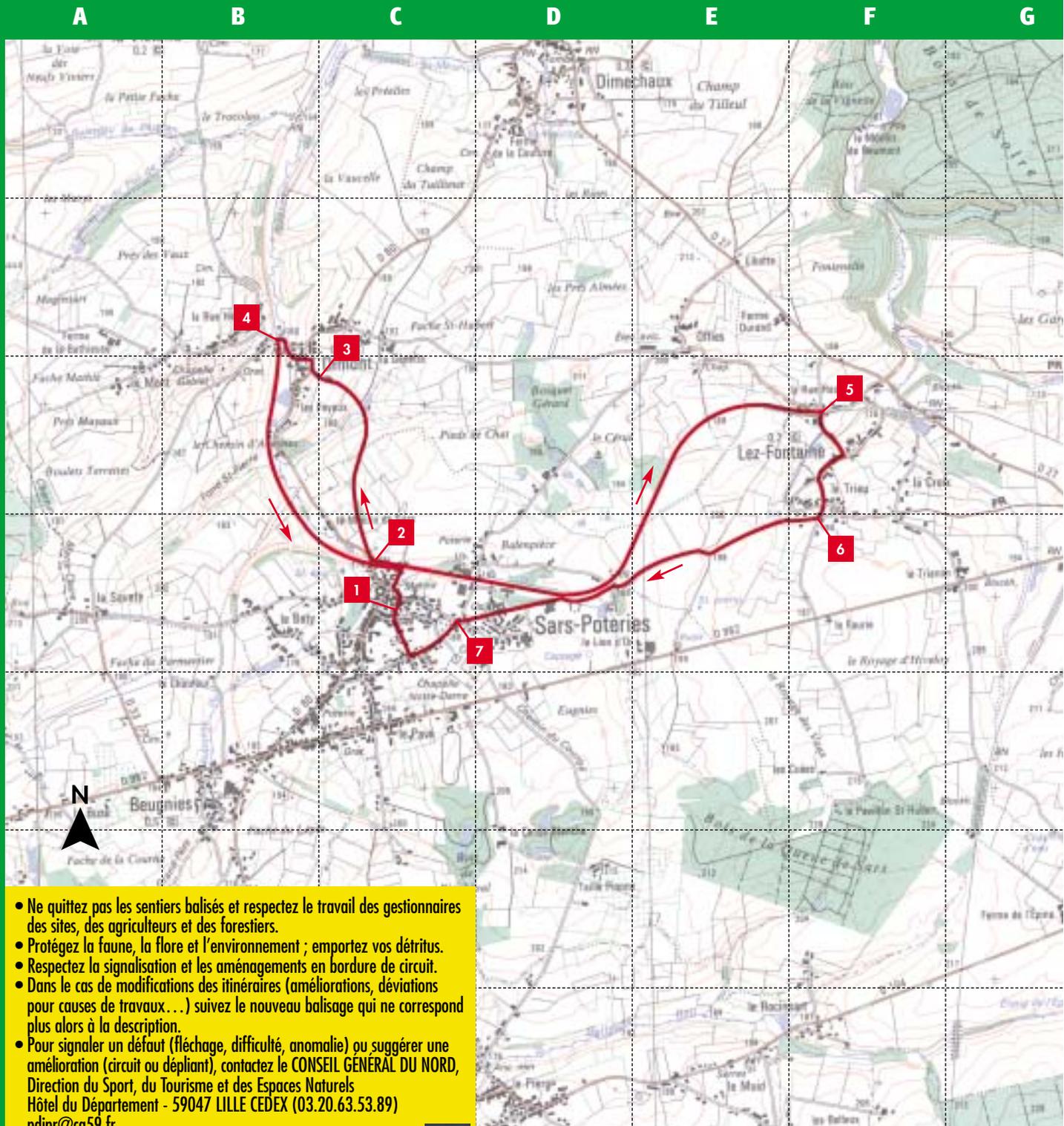
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

